



**COMMUNE DE  
MONTAIS-LA-MONTAGNE**

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

**PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE**

- I3- Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz
- I4- Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- PPRm**- Servitude relative au Plan de Prévention des Risques Miniers (2ème révision par arrêté préfectoral du 05 mars 2016). Le dossier PPR comporte un rapport de présentation, un règlement, un plan d'ensemble et un plan de zonage (cf documents annexés au PLU).
- PT1- Servitude de protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2- Servitude de protection contre les obstacles
- PT3- Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
- T1- Servitudes relatives aux chemins de fer
- T7**- Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne : servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières : Aérodrome de METZ-FRESCATY (sur l'ensemble du ban)

**POUR INFORMATION :**

- Oxyduc - Canalisation Air Liquide Rombas-Auboué
- BoisForêt - Protection des bois et forêts soumis au régime forestier
- Aléa inondation (Source : Atlas des Zones Inondables de Lorraine).

Le tracé des réseaux n'est donné qu'à titre indicatif sur la base des informations fournies par les gestionnaires.

Mise à jour  
Par arrêté municipal  
du 16 Juin 2021

**Echelle : 1 / 5000**

PROCEDURE D'ELABORATION	
PRESCRIPTION	02.04.73
ARRETE	-
ENQUETE PUBLIQUE	-
APPROBATION	14.10.81

APPROBATION DE REVISION		
1	02.06.88	
2	26.05.95	
3	17.09.10	

APPROBATION DE REVISION SIMPLIFIEE		
1	30.03.05	
2	26.01.09	

APPROBATION DE MODIFICATION		
1	07.12.83	6 12.05.06
2	17.12.84	
3	02.02.90	
4	25.09.92	
1	12.12.97	
5	05.02.99	

ARRÊTE DE MISE A JOUR		
1	25.09.84	7 01.12.05
2	29.11.91	8 01.08.11
3	05.02.96	9 23.04.13
4	28.10.96	10 22.04.16
5	19.02.97	
6	26.05.97	

